

*Observatoire international sur le racisme
et les discriminations
(CRIEC)*

Veille de l'Observatoire

numéro IV (avril 2004)

La veille de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations porte sur les milieux d'intervention, qu'ils soient gouvernementaux, para-gouvernementaux ou non gouvernementaux. Elle est axée sur les minorités racisées, les immigrants et les réfugiés, les peuples autochtones et les femmes (questions d'intersectorialité).

L'information est présentée selon le niveau d'intervention. S'il y a lieu, les réactions des ONG sont placées à la suite des informations relatives aux milieux gouvernementaux. Autrement, elles font l'objet d'une rubrique séparée.

Pour recevoir la Veille de l'Observatoire par courriel, SVP en faire la demande en communiquant avec field.ann-marie@ugam.ca

DANS CE NUMÉRO:

1. Politique de sécurité nationale canadienne
2. Commission d'enquête Maher Arar
3. Partenariat avec les peuples autochtones
4. Laïcité et diversité religieuse au Québec
5. Les Cris de la Baie-James et Hydro-Québec : une nouvelle entente
6. La 60^{ième} session de la Commission des droits de l'homme : un bilan
7. La participation des femmes dans les Amériques
8. France : Rapport 2003 sur la lutte contre le racisme et la xénophobie
9. Les immigrants et leurs revenus : serait-il temps de revoir notre politique d'immigration?
10. Les autochtones, éducation et prospérité
11. Le mouvement des femmes au Québec : s'ouvrir à la diversité
12. Le climat sécuritaire rend le travail des défenseurs des droits de l'Homme plus ardu

GOVERNEMENTS, INSTITUTIONS PARA-GOUVERNEMENTALES ET INTERNATIONALES

À OTTAWA...

1. Politique de sécurité nationale canadienne

Le 27 avril 2004, le **gouvernement canadien** a dévoilé sa politique de sécurité nationale. Selon la vice-première ministre Anne McLellan, «*Protéger une société ouverte : la politique canadienne de sécurité nationale* établit une stratégie et un plan d'action intégrés permettant de réagir à des menaces actuelles et futures». Parmi les principaux éléments de cette politique, on peut retenir la création d'un forum fédéral-provincial-territorial permanent de haut niveau sur les urgences, un conseil consultatif sur la sécurité nationale et une table ronde transculturelle. Voir : <http://pm.gc.ca/fra/news.asp?id=186>.

Le document complet est disponible à l'adresse suivante :

http://www.pco-bcp.gc.ca/docs/Publications/NatSecurnat/natsecurnat_f.pdf

Plusieurs organisations ont réagi à ce document. Le **Conseil canadien pour les réfugiés** déplore le fait que les réfugiés soient considérés comme une menace à notre sécurité (voir : <http://www.web.net/~ccr/securitepol.html>). La **Fédération canado-arabe** et le **Canadian Council on American-Islamic Relations** ont émis un communiqué conjoint qui relève des aspects positifs mais formule également certaines réserves face à cette nouvelle politique (voir : http://www.caf.ca/t_publications/PressReleases/CAF%20&%20Muslim%20comunities%20welcom%20attemp.pdf). Pour sa part, la **Fondation canadienne des relations raciales** se réjouit de la création de la table ronde interculturelle portant sur la sécurité nationale (voir : http://www.crr.ca/FR/MediaCentre/NewsReleases/fMedCen_NewsRel20040427.htm).

2. Commission d'enquête Maher Arar

La **Commission d'enquête sur les actions des responsables canadiens relativement à Maher Arar** a pour mandat «de formuler des recommandations concernant la création d'un mécanisme d'examen indépendant des activités de la Gendarmerie royale du Canada en matière de sécurité nationale», et ce, après avoir fait la lumière sur les actions des autorités canadiennes concernant l'expulsion et la détention de Maher Arar. Pour des informations sur le mandat, des communiqués de presse et l'horaire des audiences, etc., voir :

<http://www.ararcommission.ca/fr/index.htm>

3. Partenariats avec les peuples autochtones

Patrimoine canadien, a annoncé au cours du mois d'avril plusieurs ententes de partenariat avec des groupes représentatifs des peuples autochtones.

L'entente avec l'**Alliance autochtone du Québec** a été renouvelée le 15 avril 2004. Le financement reçu dans le cadre du Programme d'aide aux organisations autochtones représentatives servira à «maintenir en place un cadre de consultation regroupant des organismes représentatifs des Inuits, des Métis et des Indiens non inscrits, afin de permettre aux gouvernements d'aborder les enjeux sociaux, économiques, politiques et culturels qui ont une incidence sur la vie des peuples autochtones du Canada.» Voir :

http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/newsroom/news_f.cfm?Action=Display&code=4N0041F

Une entente similaire a été conclue avec les Inuits du Labrador le 13 avril 2004. Voir : http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/newsroom/news_f.cfm?Action=Display&code=4N0031F

De plus, dans le cadre de son Programme de promotion des femmes autochtones, le Patrimoine canadien a appuyé le **Committee for Career Advancement of Aboriginal Women** qui vise «la participation des femmes autochtones aux divers secteurs d'activités des sociétés autochtones et non autochtones et à trouver des solutions permettant aux femmes autochtones de rebâtir leurs communautés. La lutte contre la violence conjugale de l'**Association des femmes autochtones des Territoires du Nord-Ouest** sera également. Voir : http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/newsroom/news_f.cfm?Action=Display&code=4N0004F. et http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/newsroom/news_f.cfm?Action=Display&code=4N0040F

À QUÉBEC...

4. Laïcité et diversité religieuse au Québec

Le **Conseil des relations interculturelles** (CRI) a présenté à la ministre des Relations avec les citoyens et l'immigration un avis intitulé *Laïcité et diversité religieuse : l'approche québécoise*. «Le CRI souhaitait en arriver à mieux comprendre le phénomène de la diversité religieuse, à en mesurer l'ampleur et la complexité et à dégager des pistes pour en faciliter la prise en compte de l'espace public». Voir : http://www.conseilinterculturel.gouv.qc.ca/25_04_04/Avis_revise_22_mars_final.pdf

5. Les Cris de la Baie-James et Hydro-Québec : une nouvelle entente

Les **Cris de la Baie-James et Hydro-Québec** ont mis fin à près de vingt ans de litige en signant le 19 avril 2004 une nouvelle entente qui vise à «faciliter la participation des Cris de la Baie-James à leurs projets d'aménagement hydroélectrique par différents moyens : création de partenariats, recrutement d'effectifs et attribution de contrats.» Voir : <http://www.gcc.ca/francais/nouvelles/241412004.htm> et <http://www.gcc.ca/francais/nouvelles/ConventionNouvellemars2004.PDF>

DANS LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES...

6. La 60^{ième} session de la Commission des droits de l'homme : un bilan

La **Commission des droits de l'homme** a siégé du 15 mars au 23 avril 2004. On peut prendre connaissance des débats qui se sont tenus en consultant la salle des nouvelles pour les dates concernées. Voir : <http://www.unhchr.ch/hurricane/hurricane.nsf/newsroomfrench>

Le **Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme** a présenté son rapport à la Commission des droits de l'homme. Il affirme que «le tableau d'alerte est au rouge sur toutes les formes de racisme, de discrimination et de xénophobie». Le Rapporteur a attiré l'attention sur l'apparition de nouvelles figures de la discrimination, les non-ressortissants, les réfugiés et les immigrés. Pour prendre connaissance de son rapport, ainsi que des réponses des pays concernés (dont le Canada), voir :

<http://www.unhchr.ch/hurricane/hurricane.nsf/view01/4AE4FCC00B39E733C1256E6000308FD3?opendocument>

La Commission des droits de l'homme a adopté une résolution sur le suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban. «Par ce texte, elle prie le Haut-Commissaire aux droits de l'homme d'étudier la possibilité de créer un indice de l'égalité raciale et accueille avec satisfaction la recommandation du **Groupe de travail intergouvernemental sur l'application effective de la Déclaration et du Programme d'action** tendant à entamer à sa prochaine session le processus d'élaboration de normes complémentaires afin de renforcer et de mettre à jour les instruments internationaux qui traitent de l'élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée.» Voir : <http://www.unhchr.ch/hurricane/hurricane.nsf/view01/8BE973AD30015CCAC1256E7E004CDCED?opendocument>

La **Rapporteuse spéciale sur les droits de l'homme migrant** a également présenté son rapport. Elle plaide notamment «en faveur d'une réglementation du secteur des femmes migrantes travaillant comme domestiques». Voir : <http://www.unhchr.ch/hurricane/hurricane.nsf/view01/248B8A3B8C169E1DC1256E73006A8BC0?opendocument>

Le **Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des populations autochtones** a noté les progrès accomplis «pour la reconnaissance et la promotion des droits autochtones». Par contre, les violations sont toujours une réalité rendant nécessaire de mener à terme le projet de déclaration sur les droits autochtones. Voir : <http://www.unhchr.ch/hurricane/hurricane.nsf/view01/57B5A13D7EE73530C1256E7000540A9E?opendocument>

7. La participation des femmes dans les Amériques

Une session spéciale du **Conseil permanent de l'Organisation des États Américains** a été consacrée aux barrières à la pleine participation des femmes dans les processus décisionnels. Elle a réuni les représentants des gouvernements des États membres et des femmes en position de pouvoir dans ces États membres. Voir : <http://www.oas.org/main/main.asp?sLang=F&sLink=http://www.oas.org/OASpage/eng/latestnews/latestnews.asp>

AILLEURS DANS LE MONDE...

8. France : Rapport 2003 sur la lutte contre le racisme et la xénophobie

La **Commission nationale consultative des droits de l'homme** a publié le 1^{er} avril 2004 son rapport d'activités pour 2003. Outre un bilan des actions racistes, antisémites et xénophobes, le rapport présente des activités de lutte contre le racisme et le pouls de l'opinion publique. La deuxième partie du rapport est consacrée à l'hostilité à l'égard de l'Islam dans la société française.

Le rapport est disponible en PDF. Voir : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/brp/notices/044000129.shtml>.

Voir aussi des informations du GELD sur ce thème : http://www.le114.com/actualites/fiche.php?Id_Actualite=587

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

LOCALES

9. Les immigrants et leurs revenus : serait-il temps de revoir notre politique d'immigration?

Une nouvelle étude se penchant sur les revenus des immigrants récents au Canada, intitulée *Immigrants' Declining Earnings : Reasons and Remedies*, remet en question la politique d'immigration du Canada qui favorise la sélection d'individus selon leur potentiel à intégrer le marché du travail. L'étude de l'**Institut C.D. Howe**, rendue publique au début d'avril, signale un important déclin des revenus d'immigrants récents, et ce, malgré le fait que 40% des nouveaux arrivants ont un diplôme universitaire.

Voir : http://www.cdhowe.org/pdf/backgrounder_81.pdf

Par contre, une étude produite par le **Conference Board of Canada** intitulée *Making a Visible Difference : the Contribution of Visible Minorities to Canadian Economic Growth*, nous apprend que les minorités visibles sont responsables pour un tiers de l'accroissement économique, bien que ce groupe ne représente que 11% des travailleurs. Contrairement à l'étude de l'Institut C.D. Howe, cette étude souligne l'apport important des immigrants et encourage les gouvernements à reconnaître les diplômes et expériences de travail obtenues à l'étranger afin de soutenir cet apport qui deviendra critique avec le déclin de la main d'œuvre au Canada. Voir : <http://www.conferenceboard.ca/>

10. Les autochtones, éducation et prospérité

Aboriginal Off-Reserve Education : Time for Action, une étude de l'**Institut C.D. Howe** arrive à la conclusion que l'éducation doit être la priorité en matière de politique autochtone, pour assurer la prospérité de ces communautés. L'étude examine la performance en éducation des autochtones et l'impact de la réussite scolaire sur la prospérité des communautés. Cette étude est une réaction à la déclaration du gouvernement canadien sur son intention de vouloir rendre cohérente la politique autochtone. Puisque l'éducation est de compétence provinciale, il faut rallier les gouvernements provinciaux autour d'un agenda commun sur cette question. L'étude recommande des stratégies qui permettraient d'y arriver. Voir :

http://www.cdhowe.org/english/whats_new/whats_new.html

11. Le mouvement des femmes au Québec : s'ouvrir à la diversité

La **Fédération des femmes du Québec** (FFQ) a tenu un colloque sur le thème *S'ouvrir à la diversité du mouvement des femmes : Tendances et résonances* en mai 2003. Plus de deux cent cinquante femmes se sont réunies autour de thèmes tels le racisme, l'environnement, la logique guerrière et les nouvelles technologies de reproduction. La synthèse de ce colloque est disponible sur le site de la FFQ. Elle contient un compte rendu des présentations et des commentaires sur ces divers sujets. Voir : <http://www.ffq.qc.ca/pub/synthese-colloque.pdf>

INTERNATIONALES

12. Le climat sécuritaire rend le travail des défenseurs des droits de l'Homme plus ardu

Le rapport annuel 2003 de l'**Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme** est disponible depuis le 14 avril 2004. *Les défenseurs des droits de l'Homme : à*

l'épreuve du tout sécuritaire présente des cas de centaines de défenseurs et d'ONG réprimés dans plus de 80 pays. Il dresse un état des violations dont sont les victimes les individus qui oeuvrent pour un monde plus juste et plus équitable. Ce rapport «met en évidence l'aggravation de la situation des défenseurs des droits de l'Homme, résultant de la montée en puissance de l'arbitraire et de l'érosion des libertés fondamentales». Le climat sécuritaire actuel affecte et met à mal les principes énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Il rend aussi le travail des défenseurs de droits plus ardu.

http://www.fidh.org/article.php3?id_article=900 et <http://www.fidh.org/IMG/pdf/Rappfrdef.pdf>

Cette veille à été compilée par Ann-Marie Field (agente de recherche à l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations) avec la collaboration de Jean-Claude Icart (Coordonnateur de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations).

Pour des renseignements ou commentaires, communiquez avec Ann-Marie Field.
field.ann-marie@uqam.ca ou (514) 987-3000 poste 3118#